



Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée

115-116 | 2006

La Syrie au quotidien. Cultures et pratiques du changement

Les Kurdes de Syrie, de la “dissimulation” à la “visibilité” ?

Syrian Kurds: from ‘dissimulation’ to ‘visibility’?

Jordi Tejel Gorgas



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/remmm/3022>

DOI : 10.4000/remmm.3022

ISSN : 2105-2271

Éditeur

Publications de l'Université de Provence

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2006

ISBN : 978-2-7449-0674-9

ISSN : 0997-1327

Référence électronique

Jordi Tejel Gorgas, « Les Kurdes de Syrie, de la “dissimulation” à la “visibilité” ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 115-116 | décembre 2006, mis en ligne le 09 février 2012, consulté le 26 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/3022> ; DOI : 10.4000/remmm.3022



Les contenus de la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Jordi Tejel Gorgas*

Les Kurdes de Syrie, de la “dissimulation” à la “visibilité” ?

Abstract. *Syrian Kurds: from ‘dissimulation’ to ‘visibility’?*

Since the creation of the Syrian state, diverse segments of Kurdish society have been integrated into political and civil society. If, however, during the first half of the 20th century this integration did not present major problems – Kurdish identity was not threatened – with the accession to power of the Ba’th Party, Kurdish integration proved more complex. While Kurdish civil and religious elite were co-opted by the regime, most Kurds opted for “dissimulation”, cultivating internally forms of identity that challenge official ideologies. However, the progressive autonomy of the Kurdish political space in Syria and the uncertainty aroused by Kurdish autonomy in Iraq have created conditions for a change in ethnic strategy, from one of “dissimulation” to one of “defiant visibility.” This transition could lead to radicalization and even violence.

Résumé. Depuis la création de l’État syrien, divers segments de la société kurde ont été intégrés au système politique et/ou communautaire. Toutefois, si durant la première moitié du XX^e siècle, cette intégration ne présentait pas de problèmes majeurs, l’identité kurde n’étant pas menacée, elle s’est avérée plus complexe avec l’arrivée au pouvoir du parti Ba’th. Alors que des élites civiles et religieuses ont été cooptées par le régime, la plupart des Kurdes ont opté pour la « dissimulation », cultivant les signes identitaires de la remise en cause de l’idéologie officielle dans leur for intérieur. Or l’autonomisation progressive du champ politique kurde en Syrie et les expectatives suscitées par l’autonomie kurde en Irak ont créé les conditions favorables à un changement de stratégie identitaire passant de la « dissimulation » à la « visibilité ». Un passage qui pourrait se réaliser sous le signe de la radicalisation, voire de la violence.

* Historien et sociologue, Université de Fribourg (Suisse).

Depuis l'établissement du Mandat français en Syrie, dans les années 1920, les Kurdes ont développé des tendances en apparence opposées. Tandis que quelques chefs tribaux et notables ont été cooptés, soit par l'administration mandataire, soit par le gouvernement syrien à partir des années 1930, une partie des Kurdes a prouvé en diverses occasions son attachement à l'idée de l'existence d'une nation kurde par-delà les frontières étatiques, s'engageant dans les partis nationalistes kurdes de Syrie, mais aussi dans la guérilla en Turquie ou en Irak. Qui plus est, certains dirigeants de cette communauté ont participé activement et au mouvement nationaliste kurde et au système politique syrien, sans obtenir pour autant une reconnaissance officielle du fait kurde en Syrie. Or ces deux stratégies identitaires – pankurdisme/syrianisation – se déclinent différemment selon la nature des régimes politiques.

Cette contribution vise, dans un premier temps, à expliquer comment ces stratégies diverses ont coexisté au sein d'un même groupe ethnique depuis la création de l'État syrien. Dans un deuxième temps, nous verrons qu'avec l'arrivée au pouvoir du parti Baas et l'imposition de son idéologie à volonté unanimiste, la plupart des Kurdes ont opté pour la "dissimulation" ou "résistance silencieuse", bien qu'étant partiellement intégrés au système par la cooptation de quelques segments de leur groupe. Ce qui au premier abord semble une victoire pour le régime syrien peut cependant s'avérer être simplement l'ajournement d'un conflit d'autant plus radicalisé.

Dans ce sens, et pour terminer, nous amorcerons le débat sur l'avenir des Kurdes en Syrie en nous demandant s'ils se maintiendront dans les prochaines années fidèles à la stratégie de "dissimulation" ou, au contraire, s'ils entreront décidément dans une ère de "visibilité" pour afficher "leur couleur", tentés, peut-être, par la radicalisation et la violence. Pour ce faire, nous étudierons les évolutions récentes à la fois sur le plan régional (élargissement de la "sphère" kurde) et national (mobilisations dans le Nord syrien, etc.). Les liens évidents entre les deux plans, notamment à cause du caractère transfrontalier de la question kurde, nous inviteront à postuler une réponse conditionnée à de multiples facteurs relevant d'échelles différentes.

L'intégration des Kurdes à la « politique des notables »

Les populations kurdes¹ placées sous le Mandat français au début des années 1920 occupent sur le long de la frontière turque trois zones étroites séparées, raison pour laquelle nous ne pouvons pas parler d'un « Kurdistan syrien » mais plutôt de « régions kurdes de Syrie ». Ces trois enclaves kurdes constituent néanmoins la continuation naturelle des territoires kurdes de Turquie et d'Irak.

1. Les Kurdes de Syrie parlent le même dialecte, le kurmandji, et sont des musulmans sunnites à l'exception des yézidis.

Toutefois, les populations kurdes de Syrie se distinguent non seulement par leur enracinement dans la région² mais également en raison de leurs stratégies d'intégration au nouvel État.

De fait, comme Nelida Fuccaro le signale, l'on ne peut pas étudier les mobilisations populaires et politiques, durant la période mandataire, à partir d'une grille de lecture basée sur l'opposition du couple minorité/majorité (Kurdes/Arabes) car les deux groupes constituent encore des entités sociopolitiques hybrides (Fuccaro, 2004 : 581). Autrement dit, si l'État syrien est en phase de construction durant le Mandat français, le groupe kurde se trouve aussi dans une dynamique de formation, d'autant plus que la puissance mandataire n'englobe l'ensemble des Kurdes que peu à peu, au rythme de la mainmise des troupes françaises sur les différents territoires habités par les tribus kurdes. C'est dans la zone de peuplement kurde la plus récente, la Haute Djézireh, que les autorités mandataires trouvent le plus de résistance jusqu'en 1926. Cependant, malgré les premières difficultés, la colonisation et puis l'urbanisation de la Djézireh³ permettent l'émergence de notables urbains kurdes qui participent à la politique nationale, notamment à travers la représentation politique au Parlement de Damas, engageant ainsi une dynamique de « syrianisation » du « groupe kurde ». Les processus d'intégration des Kurdes au nouvel État sont cependant complexes. Dans les années 1920, les députés kurdes se constituent en un bloc autonomiste. Suite au refus des autorités mandataires à octroyer une autonomie kurde regroupant les trois enclaves kurdes du Nord syrien, les notables kurdes centrent leurs revendications sur la Djézireh, appuyés par des notables chrétiens et des officiers du Service de Renseignements français⁴. Ce faisant, les relations entre les représentants de la Djézireh et le gouvernement arabe de Damas seront spécialement tendues entre 1936 et 1938. Pendant le deuxième conflit mondial, les notables kurdes jouent deux cartes en même temps. D'une part, ils conservent l'espoir de voir le rattachement de la Haut Djézireh à un Kurdistan autonome sous le patronage d'une puissance ou sous la protection internationale. D'autre part, ils ne veulent pas se confronter ouvertement au gouvernement de Damas, car si les Kurdes doivent rester dans l'État syrien après la guerre, il convient de ne pas créer un conflit qui pourrait avoir des conséquences imprévisibles.

La trajectoire des chefs de la confédération des Heverkan⁵, dans la Haute Djézireh, inscrite dans la période de formation de l'État syrien, met en évidence

2. Les Kurdes du Kurd Dagh sont présents dans cette région depuis quatre siècles. L'installation de population sédentaire dans la Haute Djézireh date de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Finalement, un flux plus important de population kurde arrive dans la Haute Djézireh pendant les années 1920 et 1930.

3. Pour plus de détails sur le processus d'urbanisation de la Djézireh, voir Velud, 1986 : 85-103.

4. Les revendications autonomistes de la Djézireh peuvent se résumer aux trois demandes suivantes : 1) un statut spécial avec la garantie de la Société des Nations, comparable à celui des Alaouïtes, des Druzes ou encore à celui de l'Alexandrette ; 2) le maintien des troupes françaises afin d'assurer la sécurité des minoritaires ; 3) la nomination d'un Gouverneur français sous le contrôle de la Société des Nations.

5. Les Heverkan, originaires du Botan (Midyat), forment une puissante confédération au début du XX^e siècle composée de confessions différentes : musulmane, yézidi et chrétienne (jacobite). Pour un aperçu

la façon dont les idéologies et les hiérarchies tribales peuvent s'accompagner de logiques clientélistes et souligne le fait qu'identités locales, nationales ou transnationales ne sont pas nécessairement en conflit.

Après s'être révolté contre le gouvernement turc, le chef des Heverkan, Agha Hadjo, demande aux autorités mandataires l'autorisation de s'établir en Syrie. En échange de la protection française, Hadjo se dit prêt à « obéir à tous les ordres que lui seront donnés »⁶. Il coopère alors à la sécurité de la zone du Djagh Djagh, de la zone des Tchitiés et principalement de la région de Dogheur et le Service de Renseignements se sert de lui comme moyen de pression contre Ankara, avec comme toile de fond le différend frontalier entre la Turquie et la Syrie⁷. En plus de recevoir des terrains pour installer les membres de sa tribu, Hadjo obtient des subventions des autorités mandataires d'abord, et du gouvernement syrien par la suite, à l'instar d'autres chefs bédouins. De même, sa collaboration avec la puissance mandataire lui permet d'asseoir son autorité au sein de sa tribu mais aussi dans le « Bec de canard ».

En effet, au cours des années 1930, Hadjo Agha devient l'un des chefs principaux du mouvement autonomiste de la Haute Djézireh, rassemblant la majorité des tribus kurdes. Il assume également la présidence d'une administration locale, le Comité Suprême de Djézireh, qui organise le premier Congrès Général de la Djézireh en 1938, chargé de rédiger un statut régional provisoire.

Toutefois, la « domestication » de Hadjo n'est qu'apparente. Le chef kurde renégocie continuellement sa fidélité à la politique mandataire. Ainsi, la menace d'une réconciliation avec les Turcs sera un gage non négligeable pour forcer les autorités mandataires à respecter une certaine autonomie des Heverkan. En outre, Hadjo garde aussi des liens avec les membres du mouvement nationaliste kurde, notamment à travers le comité *Khoyboun*⁸, où il joue le rôle de pont entre les intellectuels kurdes et les chefs tribaux et religieux exilés en Syrie. Sous la direction du *Khoyboun*, Hadjo ne respecte pas les conditions posées par les Français en échange de leur protection et réalise une incursion armée en Turquie avec l'objectif de créer un État kurde en 1930. De même, à la fin des années 1930, Hadjo est accusé par ses anciens alliés chrétiens de vouloir créer « des rapports plus solidaires encore entre les différents éléments kurdes disséminés en Syrie et

sur l'histoire de cette confédération tribale et des luttes internes pour le pouvoir, voir Bruinessen, 1992 : 101-104.

6. CADN, *Fonds Beyrouth, Cabinet Politique*, n° 549. Compte-rendu du lieutenant Terrier. Qamichli, le 11 août 1926.

7. MAE, *Quai d'Orsay, série Levant 1918-1940, sous-série Syrie-Liban*, vol. 179. Lettre de A. Chevki, ministère des Affaires Étrangères de Turquie, à E. Daeschner, Ambassadeur de France en Turquie. Ankara, le 2 avril 1927, p. 1.

8. La Ligue *Khoyboun* (« Être soi-même ») se trouve à la base de la conceptualisation du nationalisme kurde moderne en Turquie. Ce comité, créé au Liban en 1927, vise à réaliser l'union de tous les Kurdes sans distinction de religion, de dialecte et de classe sociale dans un Kurdistan indépendant. Les dirigeants de la Ligue *Khoyboun*, joueront un rôle déterminant dans le mouvement de renaissance culturelle en dialecte kurmandji.

de les placer sous l'étendard du racisme kurde »⁹. Hadjo est accusé en particulier d'introduire, à la faveur du mouvement autonomiste, de nouveaux horizons politiques et identitaires parmi les populations rurales kurdes¹⁰.

Après le décès de son père, survenu en 1940, Hassan Hadjo reprend la direction de la tribu et reproduit largement la politique à la fois locale, nationale et transnationale de celui-ci. En effet, élu député syrien pour la Haute Djézireh, Hassan Hadjo ne renonce pas à s'investir dans le (pan)kurdisme¹¹ ; le passage d'une appartenance à l'autre est d'autant plus aisée dans un système politique dénué d'une idéologie officielle qui puisse menacer la kurdicité ou identité kurde.

L'unanimité officielle face à la kurdicité

Les divers coups d'État survenus en Syrie après la fin du Mandat français marquent l'entrée des minorités dans le domaine politique. Ainsi, le premier coup d'État, celui de Husni Zaim, est dominé par les Kurdes et les Tcherkesses. En 1949, Adib Shishakli, un officier kurde, renverse le régime. Il abandonne le pouvoir, le récupère deux ans plus tard puis est renversé par des officiers druzes en 1954. Ce coup d'État de 1954, les purges qui l'ont suivi, puis la tenue des élections, réorganisent l'*establishment* politico-militaire syrien. Les officiers kurdes sont mutés et ne retrouveront plus jamais une place prééminente dans l'armée.

Cette série de coups d'État prépare le terrain pour une transition de la « politique des notables » à la « politique de régimes », marquée par l'exclusion de ceux qui ne font pas partie du groupe dirigeant, « qui ne leur font pas allégeance ou n'acceptent pas passivement la situation nouvelle et l'inclusion dans les cercles du pouvoir d'un certain nombre d'affidés » (Droz-Vincent, 2004 : 8-9). Malgré la tension croissante entre notables et nouvelles élites, issues généralement de l'armée, les personnalités originaires des grandes familles kurdes, dont Hadjo, restent en Syrie en tant que députés syriens, jusqu'à la fin des années 1950. Ils demandent l'amélioration des conditions de vie dans les régions kurdes sans oser évoquer les droits politiques et culturels.

9. CADN, *Fonds Beyrouth, Cabinet Politique*, n° 571. « Le mouvement kurde en Djézireh ». Le Conseiller d'Ambassade, Délégué du Haut Commissaire auprès du Gouvernement syrien à M. Gabriel Puaux, Ambassadeur, Haut Commissaire de la République Française en Syrie et au Liban. Damas, le 19 mars 1940, pp. 1-2.

10. Ainsi, par exemple, Hadjo installe un drapeau kurde dans sa résidence à Hassaké et ses interventions publiques, en langue kurde, sont suivies par des « chants nationaux » kurdes. Chronique du journal *Al Bachir* (14-18 août 1938) reproduite par *Oriente Moderno*, « La situazione nell'el-Gezirah. Commemorazione dell'eccidio di'Amudah », XVIII, n° 5, 1938, p. 505.

11. Selon les sources françaises, Hassan Hadjo se rend en Irak en 1941 afin de préparer l'opinion des Kurdes de Djézireh à l'idée de formation d'un État kurde comprenant les régions kurdes d'Irak, de Turquie et de Syrie (Djézireh). CADN, *Fonds Beyrouth, Services Spéciaux*, n° 2 202, « De la question kurde et de l'armement des tribus kurdes ». Le Lieutenant Grapin, officier des Services Spéciaux. Mohafazat de Djézireh. Poste de Qamichli, n° 40/KA/29. Qamichli, le 10 mars 1942, p. 1.

Toutefois, l'incapacité des divers acteurs à stabiliser le système politique les conduit à chercher des appuis extérieurs se produisant une forte imbrication entre politique interne et politique régionale. Le panarabisme, la lutte contre Israël et la libération de la Palestine passent au devant de priorités dans l'agenda syrien. Ainsi, le régime de Damas envisage la formation d'une alliance d'abord avec l'Irak (1954) et ensuite avec l'Égypte (1958), avec comme résultat l'établissement de la République Arabe Unie (RAU). Dans ce contexte, les dirigeants syriens définissent comme ennemi tout groupe qui ne partage pas l'idéal nationaliste arabe au sein de la patrie arabe. Dès lors, le nationalisme kurde ne peut revendiquer le droit à l'existence du groupe en tant que tel qu'au prix d'une adhésion au nationalisme et à l'idéal arabes. La révolte du chef kurde Mustapha Barzani, initiée en Irak en 1961, ne fait que conforter les soupçons des dirigeants syriens sur les « objectifs réels » des nationalistes kurdes ; c'est-à-dire la division de la patrie arabe. L'armée syrienne est purgée des officiers kurdes, tandis que le Parti Démocratique Kurde de Syrie (PDKS) est interdit et ses cadres jetés en prison. Sur le plan culturel, l'expression de l'identité kurde, dont la langue et la musique kurdes, sont interdites. Au final, l'exclusion des Kurdes, en tant que groupe, hors du pouvoir, est accompagnée d'une exclusion symbolique.

La fin de la RAU, en septembre 1961, n'apporte pas d'améliorations substantielles pour les Kurdes. Au contraire, dès le mois d'août 1962, la politique dite de « la ceinture arabe » est mise en place. Elle vise à séparer les régions kurdes de la Syrie de celles de la Turquie et de l'Irak. Pour ce faire, le gouvernement de Damas procède à un recensement dans le district de Hassaké, privant 120 000 Kurdes de leur citoyenneté, c'est-à-dire 20 % de la population kurde de l'époque¹².

Avec l'arrivée au pouvoir du parti Baas en mars 1963, l'intégration des Kurdes au discours officiel sur l'identité « nationale syrienne » s'avère délicate. Les deux éléments fondamentaux de définition identitaire autour desquels s'articulent la démarche symbolique liée à la construction nationale syrienne sont l'arabité et l'islam. Or, si ces deux éléments se rejoignent souvent afin d'imaginer une identité nationale syrienne à base territoriale, pour le régime du parti Baas, c'est l'arabité qui reste l'élément essentiel en termes de légitimation (Valter, 2002 : 45). Le nationalisme arabe s'érige en élément central de la culture politique syrienne, par ailleurs inscrit dans la constitution, donc obligatoire. De la sorte, l'exclusion de la kurdicité devient un principe même de la doctrine officielle de l'État. Pour le régime baassiste, les Kurdes ne constituent pas un groupe ethnique différent car ils sont partiellement arabisés, si bien qu'il ne serait pas difficile de les assimiler complètement¹³. D'après les baassistes, c'est l'impérialisme (américain et

12. Ces Kurdes devenus « apatrides » ont été privés entre autres du droit de vote mais aussi celui de posséder un bien, de diriger un commerce, d'avoir un passeport ou d'être employé par le gouvernement. Selon le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies, le nombre de Kurdes apatrides s'est accru jusqu'à atteindre près de 200 000 à présent parce que les enfants de ces apatrides n'ont pas le droit non plus au statut de citoyen syrien.

13. En 1975, et afin d'accélérer le processus d'assimilation, 7 000 familles arabes ayant dû quitter leurs terres à cause de l'inondation de celles-ci par les eaux du barrage de l'Euphrate s'installèrent en Djézireh

sioniste) qui s'efforce de fabriquer un peuple kurde ayant des caractéristiques propres (Nemir, 1992 : 152).

Pourtant, le régime syrien, dans sa gestion du problème kurde comme dans d'autres domaines, a dû édulcorer l'idéologie officielle et rechercher, outre une légitimité doctrinale de portée limitée, une viabilité sociale. Dès lors, la coercition et la non-reconnaissance du droit à l'existence légale des acteurs politiques kurdes ont été assorties, pour être efficaces, d'une distribution de ressources communautaires. Les partis kurdes se sont trouvés à la fois hors du système établi par le parti Baas depuis 1963, car interdits et persécutés¹⁴, et partie prenante du système à travers la participation de certains membres de leurs élites civiles¹⁵ et religieuses¹⁶ issues des confréries, comme le cheikh Ahmed Kaftârû, *mufti* de la République (1964-2004), ou le cheikh conservateur Saïd Ramadan Bûtî, intermédiaire entre les milieux sunnites et les cercles du pouvoir (Valter, 2002 : 70).

De même, le régime a réussi à rallier les Kurdes en les réintégrant au système communautaire, en leur accordant des postes militaires, notamment dans la garde présidentielle ou dans les milices kurdes qui ont été utilisées dans la répression contre les Frères musulmans, à Alep en 1980 et Hama en 1982¹⁷. Cet exemple montre bien, en suivant Élisabeth Picard que :

« les canaux clientélistes, et en priorité les réseaux ethniques [...] sont pleinement irrigués et que l'échange dyadique entre avantages matériels ou symboliques et loyauté politique s'y opère efficacement » (Picard, 1991 : 78).

Les limites du mode redistributif

Force est de reconnaître que malgré la participation de quelques représentants de la société kurde au Parlement et la formation de milices kurdes fidèles au régime, celui-ci n'est pas parvenu à obtenir l'adhésion active du groupe kurde à l'idéologie officielle à caractère unanimiste. La raison principale est que les exi-

sur des terres kurdes dont les propriétaires, dépossédés, n'eurent d'autre issue que l'émigration vers le sud du pays.

14. Les partis kurdes sont illégaux car les manifestations particularistes, régionalistes ou ethnistes sont considérées comme un danger pour l'unité de la nation syrienne. Généralement organisés autour d'une personne, ils se trouvent souvent liés à une formation kurde en Irak ou en Turquie. Une autre de leurs caractéristiques est d'être implantés à la fois en milieu rural, où ils épousent le fonctionnement familial et clanique de la société kurde, et dans les cités, en particulier Alep et Damas, où ils recomposent le lien social brisé par l'exode et la crise économique (Picard, 1996 : 223).

15. En 1990, les électeurs ont pu élire une quinzaine de candidats d'origine kurde. Trois d'entre eux se présentaient sur une liste commune soutenue par les organisations kurdes de Syrie : Kemal Ahmed, président du Parti démocrate kurde ; Hadj Derwich, président du Parti démocrate progressiste kurde et Fuad Ekko, représentant du Parti populaire kurde.

16. La coopération par le régime de personnalités religieuses kurdes cherche à courtiser l'islam, et ainsi faire taire les critiques au régime des secteurs sunnites (Chaliand, 1992 : 170).

17. Sur le plan économique, certains Kurdes habitant dans la zone frontière ont profité de la contrebande, plus ou moins tolérée par le régime de Damas, pour devenir de nouveaux riches fidèles au régime.

gences de la contestation minoritaire, même clandestine, ne sont pas analogues à celles des mouvements sociaux ou de l'islam politique dans la mesure où elle demande que soit admise l'existence d'un deuxième groupe ethnique ou national. En effet, l'État devrait accepter que le "fait national" représente aussi une ressource à redistribuer¹⁸. Or, cette acceptation risquerait de fragiliser le monopole de représentation du groupe et son capital symbolique et impliquerait le partage du pouvoir administratif, sinon politique (Bozarslan 1997 : 150).

C'est pourquoi le régime a continué à utiliser les structures communautaires kurdes, sans reconnaître officiellement les Kurdes comme une composante de la société syrienne, et sans leur accorder de droits culturels¹⁹, ce qui a amené la plupart des Kurdes à opter pour une stratégie de "dissimulation". Ce concept, emprunté au sociologue Serif Mardin (Mardin, 1977 : 229-254), signifie que l'on cultive ses différences, en l'occurrence les signes identitaires de la remise en cause de l'idéologie officielle unanime (le nationalisme arabe syrien), dans son for intérieur. Dans les faits, derrière l'unanimité officielle, d'importantes lignes de fractures, approfondies d'ailleurs par les fondements de la culture politique du régime, n'ont jamais cessé d'exister à la marge du système politique légal syrien, voire des partis politiques kurdes.

En effet, les alliances stratégiques des partis kurdes de Turquie et d'Irak avec le gouvernement de Damas ont éclipsé les revendications des partis kurdes de Syrie durant deux décennies²⁰. Très modérés quant à leurs revendications politiques, extrêmement divisés – 13 partis pour une population d'1,5 million de Kurdes – et organisés dans la clandestinité autour d'une personne, ils n'ont pas réussi à mobiliser de larges couches de la société kurde derrière leurs revendications. Du reste, leurs liens pour le moins ambigus avec le régime ont suscité la méfiance d'une bonne partie de la population kurde vis-à-vis de ces formations.

Dès lors, la défense de l'identité kurde, cette ressource politique de contestation, a continué à s'articuler à la marge. En effet, certaines confréries soufies sont devenues, notamment au cours des dernières vingt années, un refuge de la kurdicité, le socle d'un "nationalisme religieux" kurde. Comme Paulo G. Pinto le fait remarquer (Pinto, 2005), certains cheikhs du Nord syrien définissent le soufisme comme une sorte d'Islam kurde. De la sorte, la revendication de la pureté de leur tradition mystique permet de marquer les frontières de l'ethnicité kurde

18. La redistribution de biens (communautaires, politiques, militaires, économiques, culturels) afin de gérer la question kurde a cependant d'autres limites : incompatibilité entre la doctrine officielle de l'État et les intérêts particuliers de certains segments (tribus, confréries) de la société kurde ; limites des ressources (notamment économiques en milieu urbain) à redistribuer ; marginalisation de certaines élites kurdes (le clientélisme érigé par l'État crée forcément des "oubliés") ; réveil identitaire devant une coercition trop accentuée de la part de l'État ; transfrontaliérité de la question kurde.

19. Deux décrets des années 1980 interdisent, par exemple, l'usage du kurde sur les lieux de travail et durant les mariages et autres festivités.

20. Les revendications des partis kurdes de Syrie se sont concentrées surtout dans deux domaines : d'abord, celui des droits civiques et des droits humains ; ensuite, celui de la culture, et en particulier du droit à l'usage public, voire officiel, de sa langue.

en opposition aux pratiques religieuses et à l'identité des Arabes musulmans. En outre, les confréries soufies, à l'instar des partis politiques kurdes séculiers, ont encouragé l'alphabétisation des jeunes en langue kurde.

La kurdicité a été également cultivée à travers la survivance des liens tribaux et religieux sub-étatiques défiant la légitimité de l'État en tant que seul espace de référence. Ainsi, des cheikhs kurdes sont parvenus à garder une influence considérable à la fois en territoire turc et syrien (Zarcone, 1992 : 100). Par ailleurs, le phénomène de la contrebande sur la frontière turco-syrienne et syro-irakienne, peut aussi être analysé comme un instrument de protection des groupes d'appartenance transnationaux face aux pressions des gouvernements afin d'intégrer les régions kurdes aux marchés nationaux respectifs.

Les Kurdes de Syrie ont aussi maintenu vivace l'idée d'une nation kurde par-delà des frontières par "procuration". Ainsi, les acquis des mouvements kurdes en Turquie et en Irak – perçus comme plus nationalistes – ont favorisé le réveil identitaire parmi les Kurdes syriens, alors même que "leurs" partis se montraient incapables de mettre en place une vraie opposition politique à l'intérieur du pays. Enfin, la pérennité de l'identité kurde a été possible grâce à la défense de la langue interdite, notamment à travers la création d'écoles clandestines et la publication de revues culturelles plus ou moins tolérées.

La Syrie devant l'élargissement de la sphère kurde

À la mort du président Hafez al-Assad, le 10 juin 2000, Bachar al-Assad expose les grandes idées qui devaient guider son action lors du Congrès du Baas, tenu une semaine plus tard. L'accent est mis sur les questions internes, appelant notamment à l'éthique de la responsabilité de tous afin d'atteindre les objectifs et la défense de l'intérêt général ; autrement dit, un changement "contrôlé" dans le domaine politique mais surtout économique. Cependant, le débat politique n'est pas cantonné aux seules instances du pouvoir. Des débats, des forums et des rassemblements sont organisés dans tout le pays, y compris dans les régions kurdes. Mais le "printemps syrien" ne dure pas. Le coup d'arrêt est justifié au nom de la situation historique (particulière) du pays (Droz-Vicent, 2001 : 23).

Toutefois la politique étrangère américaine, qui se veut intrusive et interventionniste au nom de la guerre contre le terrorisme, a donné un deuxième élan à divers acteurs de la société syrienne, dont les partis de l'opposition²¹. L'isolement de la Syrie ainsi que l'important mouvement d'opposition libanaise a provoqué la chute du gouvernement prosyrien à Beyrouth. Enfin, la Syrie a dû accepter la

21. Les premiers contacts de l'opposition syrienne sous le parrainage des États-Unis ont déjà eu lieu. De même, le chef du Parti réformiste de la Syrie (PRS), Farid Ghadri, s'est rendu en Irak afin d'y ouvrir un bureau permanent. Le PRS fut fondé en 2001 et est intégré dans la plateforme de la Coalition démocratique syrienne, dont fait partie également le parti kurde Yekiti (Unité).

résolution 1559 de l'ONU et retirer ses troupes du Liban, ouvrant ainsi une porte à une possible transition politique dans ce pays. Devant le rétrécissement de la sphère étatique, en l'occurrence syrienne, l'on doit analyser également la sphère minoritaire kurde, bien que l'identification des Kurdes à la seconde n'écarte pas complètement la première ; elle peut se juxtaposer et composer avec elle.

Le régime de Hafez al-Assad était parvenu à déplacer le problème kurde vers la Turquie ou vers l'Irak au cours des années 1980-1990, encourageant dans les faits la bipolarisation des Kurdes syriens entre partisans du mouvement kurde d'Irak et de celui de la Turquie²². Le gouvernement de Damas a en effet soutenu la guérilla kurde en Turquie et en Irak²³. Ainsi, des bases du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) ont été installées dans la plaine de la Bekaa libanaise, sous contrôle du gouvernement syrien, tandis que Damas refusait à la Turquie l'extradition du dirigeant du PKK, Abdullah Öcalan. Le Nord syrien (Kurd Dag et Djézireh) sont devenus des viviers de militants du PKK avec la complicité du régime d'Assad. Qui plus est, des candidats, se présentant ouvertement comme proches du PKK, ont pu concourir aux élections syriennes. De même, les partis kurdes d'Irak ont pu ouvrir des représentations à Damas et utiliser la Syrie comme voie de passage vers le Kurdistan irakien. Damas a même incité les partis kurdes d'Irak à se constituer en un front uni en 1987.

De la sorte, le régime syrien avait réussi, d'une part, à affaiblir ses concurrents régionaux et, d'autre part, à contrôler en partie les mouvements kurdes. Ce *statu quo* régional, qui avait fonctionné pratiquement sans faille jusqu'à la fin des années 1990, s'est vu bouleversé par deux changements majeurs qui ont libéré deux dynamiques complémentaires : l'autonomisation du champ politique kurde en Syrie et l'élargissement de la sphère minoritaire kurde²⁴.

La première de ces dynamiques a été rendue possible par la fin de l'alliance stratégique entre le PKK et le régime syrien. Installé depuis de longues années à Damas, le chef charismatique du PKK, Abdullah Öcalan, s'est vu contraint à quitter la capitale syrienne le 9 octobre 1998, après de fortes pressions militaires et économiques d'Ankara sur le régime de Hafez al-Assad. La rupture du régime syrien avec le PKK et les déclarations ultérieures du *leader* kurde, pour

22. Il s'agit de l'orientation *kurdistanî*, néologisme arabe, à différencier de *kurdî* ou kurde. Il peut désigner soit les Kurdes du "Grand Kurdistan", soit les habitants de la région autonome du Kurdistan irakien, quelle que soit leur ethnie. Il désigne ici les Kurdes non-syriens.

23. Le contentieux entre la Syrie et la Turquie prend ses racines historiques dans le transfert de souveraineté du sandjak d'Alexandrette au profit de la Turquie, opéré en 1939. Outre ce différend territorial, la construction du barrage Atatürk sur l'Euphrate, privant la Syrie d'importantes quantités d'eau, a permis à la Turquie d'exercer des pressions politiques sur la Syrie. Le soutien de Damas aux partis kurdes d'Irak s'explique par l'opposition entre les deux régimes baassistes, alimentée entre autres par l'alignement de Bagdad à la politique américaine dans les années 1980.

24. La sphère kurde, minoritaire par essence, ne correspond nullement à une frontière, car elle comprend les territoires de plusieurs États, ainsi que des extensions diasporiques. Or, la sphère minoritaire se trouve en interaction avec les sphères étatiques. La sphère minoritaire ne peut s'élargir que proportionnellement à la crise des États. Autrement dit, plus les États sont faibles, plus la sphère minoritaire pourra s'élargir. Au contraire, plus les États sont forts, plus la sphère minoritaire se verra rétrécie.

le moins surprenantes²⁵, ont affaibli grandement l'influence du PKK en Syrie. Des militants du PKK ont rejoint les autres formations déjà existantes, tandis que d'autres ont été livrés par les autorités syriennes à la Turquie.

Moins spectaculaire mais tout aussi important a été l'éloignement progressif entre le régime syrien et les partis kurdes d'Irak depuis la chute de Saddam Hussein en 2003, ouvrant un champ d'action davantage autonome aux formations kurdes de Syrie. Même si divers dirigeants kurdes d'Irak se sont rendus à Damas pour s'entretenir avec les autorités syriennes, faisant preuve d'une certaine maturité politique, force est de reconnaître que les relations kurdo-syriennes passent par un moment de refroidissement. Les bureaux permanents des partis kurdes à Damas ont été fermés, tandis que les deux principales formations kurdes d'Irak, PDK (Parti démocratique du Kurdistan d'Irak) et UPK (Union patriotique du Kurdistan), ont montré un intérêt croissant pour le sort des Kurdes de Syrie²⁶.

La deuxième dynamique – l'élargissement de la sphère kurde – s'est accentuée avec l'intervention américaine en Irak en 2003. Alors que la Syrie se trouve sous la pression de l'administration américaine et que l'État irakien peine à imposer son autorité sur tout son territoire, l'expérience d'autonomie administrative des Kurdes d'Irak et la fin du régime autoritaire du parti Baas en Irak ont suscité de grands espoirs dans les autres régions kurdes. Des demandes d'autonomie administrative et culturelle ont été exprimées avec différents degrés d'intensité, aussi bien en Turquie qu'en Iran, voire en Syrie, confirmant ainsi le caractère transfrontalier de la question kurde.

Au demeurant, et fait nouveau, le centre de la sphère kurde ne s'est pas élargi en jouant des conflits qui opposent les divers États au Moyen-Orient. En effet, les Kurdes irakiens ont réussi à accroître leur marge de manœuvre en s'alliant aux États-Unis, mais sans avoir recours à la constitution d'alliances contre-nature avec les États "opresseurs". De la sorte, la Turquie, la Syrie et l'Iran ont vu diminuer leur capacité d'influence sur le Kurdistan irakien depuis la dernière intervention américaine en Irak.

Vers la radicalisation des clivages ethno-communautaires ?

Comme Hamit Bozarslan le remarque, la "dissimulation", autrement dit la non-légitimation des conflits et des acteurs qui en sont les produits ou les

25. Dans un premier temps, Abdullah Öcalan déclare que la lutte du PKK avait été une grande erreur. Depuis sa cellule, Öcalan ordonne le 1^{er} septembre l'abandon de la lutte armée et adopte un discours très conciliant avec les autorités turques. Le PKK passe de la revendication à la création d'un État kurde à celle de la démocratisation de la Turquie et du droit à parler la langue kurde. Dès 2004, la lutte armée du PKK a cependant repris en Turquie.

26. Le nouveau président de l'autorité régionale kurde d'Irak, Massoud Barzani, a exhorté ouvertement le régime de Damas à assouplir les mesures coercitives vis-à-vis des Kurdes et à entreprendre des réformes avant que le problème kurde ne dégénère davantage en Syrie. AFP, 8 juin 2005.

porteurs, ne peut se briser que dans la radicalité, voire dans la violence. La radicalité ou la violence des oppositions qui émergent conduisent alors à un rejet du système de représentation unanimiste imposé par le pouvoir en place (Bozarslan 2002 : 138). Dans le cas qui nous occupe, nous pouvons observer divers signes qui annoncent le passage des Kurdes de Syrie de la “dissimulation” à la “visibilité”, par une extrême politisation des appartenances primaires, en l’occurrence l’ethnicité, réactivée comme socle sociologique d’action.

Les premiers signes de “visibilité” ou de volonté d’afficher sa spécificité ethnique sur la place publique ont été encouragés à la fois par l’ambiance libérale du “printemps syrien” et par le discours de l’administration américaine sur la démocratie et les droits humains. Ainsi, le 10 décembre 2002, coïncidant avec la Journée internationale des droits humains, entre 150 et 200 Kurdes ont manifesté devant le Parlement syrien entonnant des slogans tels « Citoyenneté pour les Kurdes », « À bas l’interdiction de la langue et culture kurdes » ou « Pour le respect des droits humains en Syrie » (Montgomery 2005 : 119). Derrière cette stratégie offensive se trouve le parti *Yekitî* (Unité), créé en 1992 et regroupant une nouvelle génération de militants. Si au début ses membres se trouvent isolés, les autres partis kurdes, parfois en collaboration avec des opposants arabes, adhèrent progressivement aux mobilisations publiques organisées par *Yekitî*, amorçant ainsi un processus de formation d’un « front uni ».

Cette dynamique nouvelle explique que le 10 décembre 2003, les partis kurdes en collaboration avec les collectifs de défense des droits humains réussissent à réunir autour de 1 000 manifestants devant le Parlement syrien. De même, à la veille de la guerre en Irak, une manifestation pacifique s’est tenue devant le siège de l’UNICEF à Damas, le 25 juin 2003, lors de la Journée mondiale de l’enfance. Près de 380 manifestants, dont des enfants, se sont rassemblés pour demander au gouvernement d’accorder les droits civiques et politiques à la population kurde de Syrie, y compris le droit à l’enseignement en langue kurde²⁷. Devant la “visibilité” accrue des demandes kurdes, la police et les forces de sécurité ont violemment dispersé les manifestations et plusieurs participants ont été arrêtés et torturés²⁸.

L’unité d’action des formations kurdes et la coercition étatique préparent le terrain à l’explosion de violences dans les enclaves kurdes de Syrie. Ainsi, si entre 2002 et 2003, les rassemblements publics convoqués par les partis kurdes avaient trouvé un écho limité, les émeutes de Qamichli, survenues en mars 2004, changent la donne. Le 12 mars, lors d’un match de football dans la ville de Qamichli entre l’équipe locale et Der Ez Zor²⁹, les affrontements entre

27. Il ne s’agit pas des premières manifestations publiques organisées par les partis kurdes. Cependant, auparavant, elles avaient un caractère sporadique et ne rassemblaient pas un grand nombre de participants. En revanche, dès 2002, nous pouvons constater une variété des lieux investis et une augmentation considérable aussi bien d’actes publics que de la participation aux actes convoqués par les formations kurdes.

28. Amnesty International, 29 juin 2004.

29. Pour une chronique détaillée de ces événements, voir Gauthier 2005 : 104-107.

les supporters des deux camps tournent à une émeute qui gagne les rues. Le lendemain, des milliers de personnes participent aux funérailles des victimes. Les forces de l'ordre ripostent en tirant à nouveau sur la foule. La rumeur d'un véritable massacre se répand alors et des milliers de personnes manifestent pour protester contre la politique du régime et la répression policière dans d'autres villes kurdes telles Afrin, Amouda, Derik, même à Alep, où existe une forte concentration de population kurde³⁰. La réaction des forces de l'ordre est plus brutale encore³¹. Au final, on recense 43 morts³², des centaines de blessés et environ 2 000 arrestations³³. Le calme revenu, la dispersion violente des manifestations est officiellement justifiée par le souci de préserver l'unité nationale en Syrie, tandis que le vice-président syrien, Abdel Halim Khaddam, accuse des éléments étrangers d'exploiter les troubles dans les régions kurdes.

En dépit de la nécessité d'instrumentaliser cet événement pour gagner en audience, les partis kurdes ont été portés à composer avec le régime pour ne pas être complètement exclus du champ politique syrien. En effet, les dirigeants kurdes ont eu une grande responsabilité dans l'accalmie qui s'installe dans la région peu après la "révolte de Qamichli", craignant d'être dépassés par un mouvement populaire radicalisé et indépendant de tout parti politique³⁴. Or cette preuve de loyauté n'a pas épargné les partis et personnalités kurdes de la politique répressive du régime. Les autorités syriennes ont sommé les partis kurdes « illégaux » de cesser toute activité politique pour se transformer en associations culturelles « légales »³⁵. Malgré l'amnistie accordée à 312 détenus suite aux affrontements de mars 2004, les arrestations de Kurdes soupçonnés de sympathiser avec le nationalisme kurde sont devenues monnaie courante, nourrissant par-là même le ressentiment populaire vis-à-vis du régime.

Le point culminant de cette tension arriva entre mai et juin 2005 avec la disparition du cheikh kurde Muhammad Machouk Khaznaoui. Bien que les circonstances précises de son enlèvement puis de son assassinat ne soient pas encore connues, les partis kurdes et les proches du cheikh n'hésitèrent pas à

30. Ces incidents rappellent les émeutes qui avaient soulevé certains quartiers de Hama et Alep, mais aussi de Damas, de Homs et de Lattaquié au cours des années 1970. Des groupes de manifestants avaient alors parcouru les rues en criant des slogans hostiles à la politique du régime ; des permanences du parti Baas et d'organisations populaires officielles avaient été attaquées, saccagées, brûlées. (Picard 1980 : 7).

31. Quelque 150 familles décident même de quitter la Syrie pour se réfugier à Zoumar, en Irak.

32. Selon l'Association des droits de l'Homme en Syrie, treize Syriens, dont onze Kurdes, sont décédés sous la torture en 2004. AFP, 7 avril 2005.

33. Si jusqu'il y a peu, les Kurdes de Syrie avaient été les oubliés par les partis kurdes des autres régions du Kurdistan, les événements de mars 2004 provoquent une vague de solidarité en Turquie et en Irak. Ainsi, par exemple, des milliers de Kurdes auraient réclamé à Erbil (Kurdistan irakien) l'intervention des Nations unies et des États-Unis pour défendre les Kurdes de Syrie. AFP, 17 mars 2004.

34. Ainsi, les partis et les notables kurdes réaffirmèrent leur loyauté au président Bachar al-Assad et décidèrent de suspendre les festivités du Newroz, fête nationale kurde, afin d'éviter la reprise des violences. Cette attitude conciliante de certains dirigeants ne manqua pas de provoquer une fissure dans l'unité retrouvée entre les partis kurdes.

35. Reuters, 3 juin 2004.

accuser le régime de Damas d'être derrière ce crime. Quelque 10 000 Kurdes manifestèrent le 21 mai dans la localité de Qamichli pour réclamer la vérité sur le sort du cheikh³⁶. L'annonce de la mort de Khaznaoui, après avoir été torturé, provoqua de nouveaux rassemblements réunissant des milliers de personnes dans la même localité et de nouvelles arrestations, y compris des enfants.

Conclusion

L'obsession sécuritaire du régime face au danger d'une « contagion kurde » et l'incapacité du régime syrien à ouvrir une sphère communautaire pluraliste, reconnue comme légitime, permettant aux différents groupes d'établir un jeu pacifié de négociation, de proximité et de distance, ont eu comme effet la politisation accrue de l'ethnicité kurde, redonnant un nouveau capital de sympathie aux partis kurdes³⁷. Ces derniers ont su jusqu'ici récupérer le mécontentement populaire causé par la répression des autorités syriennes, ainsi que la figure du cheikh Khaznaoui comme « martyr » et « patriote kurde ». Qui plus est, Qamichli et l'ensemble des enclaves kurdes sont entrés pour la première fois dans le panthéon des « villes martyres » du Grand Kurdistan, au même titre que Halabja (Irak) et Dersim (Turquie).

Toutefois, les partis kurdes se trouvent devant un dilemme : faut-il utiliser les canaux communautaires pour radicaliser les positions ou, au contraire, pour calmer le jeu et chercher à se présenter comme intermédiaires entre le régime et la population kurde ? Traditionnellement, les Kurdes ont affirmé leur double appartenance, au grand Kurdistan historique revendiqué depuis 1919 par les nationalistes kurdes, et à l'entité de l'État syrien. Les partis kurdes, quant à eux, ont manifesté à plusieurs reprises leur volonté de participer légalement à la politique syrienne car, si le but ultime du nationalisme kurde demeure la création d'un État-nation unifié, les acteurs kurdes visent à réaliser leur intégration dans les États tels qu'ils existent, à accéder aux ressources économiques et politiques et à faire accepter comme légitime le principe du partage des ressources symbo-

36. Le dignitaire religieux, âgé de 46 ans et vice-président du Centre d'études islamiques de Damas, s'efforçait dans son enseignement de mettre l'accent sur la compatibilité de l'islam et de la démocratie. Apprécié par le régime pour son approche modérée de l'islam, Khaznaoui avait néanmoins pris ses distances vis-à-vis du gouvernement après la « révolte de Qamichli », réclamant l'octroi de droits culturels et politiques pour les Kurdes. De plus, lors d'un voyage en Europe, il avait rencontré des dirigeants kurdes ainsi que le chef des Frères musulmans de Syrie, Ali Sadreddinne al-Bayanouni. Interviewé par le quotidien *Canadian Globe*, il s'était montré extrêmement critique envers le régime syrien lequel, selon le cheikh, devait « changer ou se terminer ». De même, il avait avoué qu'il pouvait parler ainsi « parce que les Américains sont en train d'essayer d'en finir avec les dictateurs et d'aider les opprimés ». Déclarations rapportées par *The Christian Science Monitor*, 16 juin 2005.

37. À titre d'exemple, l'un des fils de Khaznaoui déclara qu'« après l'assassinat du cheikh, nous avons commencé à soutenir les mouvements kurdes du plus profond de nos cœurs ». *The New York Times*, 2 juillet 2005.

liques (langue, culture, administration, représentation, etc.). Dans ce sens, il est à prévoir que dans le contexte actuel, marqué par l'élargissement de la sphère kurde, les partis kurdes de Syrie favorisent la « visibilité » de leur groupe afin de monnayer à la hausse leur attachement au cadre étatique syrien.

Une question reste, cependant, ouverte. Les partis kurdes seront-ils suivis dans cette stratégie ? Ou bien seront-ils débordés par une nouvelle génération tentée par la radicalisation, voire par la violence ? Les divers rapports des associations de défense des droits humains ainsi que les informations diffusées par les médias électroniques kurdes font état d'une augmentation d'arrestations, assassinats et tortures touchant une population de plus en plus jeune. Ainsi, des dizaines d'étudiants kurdes ont été expulsés des universités syriennes, notamment à Alep où ils avaient organisé divers rassemblements, sans toutefois présenter des revendications identitaires. En outre, si des enfants sont devenus l'une des cibles principales de la coercition étatique³⁸, c'est que ces derniers participent d'une manière ou d'une autre aux mobilisations contre le régime.

Doublement exclue du circuit économique, car appartenant à une région sous-développée, d'une part, et marginalisée en milieu urbain, d'autre part, la jeunesse kurde pourrait se placer en rupture avec les partis et les moyens de lutte politique traditionnels – et par extension, moins susceptibles d'être cooptés par le régime – favorisant par-là même la fragmentation politique et sociale de leur groupe d'appartenance. Dans ce sens et à titre d'hypothèse, l'on peut affirmer qu'une partie de la jeunesse kurde, placée à la fois sous un régime d'espoir (encouragé par l'expérience d'autonomie administrative des Kurdes d'Irak et les promesses de l'administration américaine de libérer les « peuples opprimés ») et de désespoir (incapacité du régime syrien à se transformer et des partis politiques kurdes à sortir du système de redistribution de biens), les jeunes kurdes pourraient répondre à cette tension en utilisant des moyens violents en Syrie³⁹ – y compris la violence auto-sacrificielle – afin de s'ériger comme la dernière génération de la « souffrance et de la servitude ».

Des slogans comme « Vive le Kurdistan, les martyrs ne meurent pas », brandis par les étudiants, sont un bon indicateur d'une tendance vers « la sacralisation des appartenances, et leur inscription dans une dimension sacrificielle, loin du registre de la négociation politique » (Gauthier, 2005 : 110). Qui plus est, l'immolation d'un jeune homme sur une place centrale d'Alep, en honneur aux victimes de Qamichli, démontre la matérialisation du discours, bien au-delà de tout symbolisme. Si cette orientation nouvelle des mobilisations contre le régime

38. Rapport d'Amnesty International « Kurds in the Syrian Arab Republic one year after the March 2004 events », 24 février 2005. Voir aussi, DozaMe.org (6 juillet 2005) concernant le procès intenté à 11 enfants accusés de « créer un groupe » et d'« insulter le Président Assad et le drapeau national ».

39. L'intégration de centaines de jeunes Kurdes de Syrie à la guérilla du PKK durant les années quatre-vingt-dix peut être lue aussi comme le prélude de cette tendance. En outre, depuis les événements de Qamichli, des rumeurs font état de la création de la première organisation kurde en Syrie qui aurait la lutte armée comme principal moyen d'action. Ce mouvement n'a pas encore agi, mais il aurait déjà réussi à recruter des jeunes déçus des partis kurdes traditionnels.

syrien venait se confirmer, elle donnerait davantage de “visibilité” et de (jeunes) martyrs à la cause kurde, mais également des perspectives plus sombres.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOCCO Ricardo, 1995, « ‘Asabiyât tribales et États au Moyen-Orient », *Monde arabe Maghreb Machrek* 147, Paris, La Documentation française : 3-12.
- BOZARSLAN Hamit, 1997, *La question kurde. États et minorités au Moyen-Orient*, Paris, Presses de Sciences Po, 383 p.
- 2002, « L’alévisme et l’impossible équation du nationalisme en Turquie », in Alain DIECKHOFF et Riva KASTORYANO (dir.), *Nationalismes en mutation en Méditerranée orientale*, Paris, CNRS Éditions, 288 p.
- BRUINESSEN, Martin van, 1992, *Agha, Shaikh and State. The Social and Political Structures of Kurdistan*, Londres et New Jersey, Zed Books, 361 p.
- CHALIAND Gérard, 1992, *Le malheur kurde*, Paris, Seuil, 212 p.
- DROZ-VINCENT Philippe, 2001, « Syrie : la “nouvelle génération” au pouvoir », *Monde arabe Maghreb Machrek* 173, Paris, La Documentation française : 14-35.
- 2004, *Moyen-Orient : pouvoirs autoritaires, sociétés bloquées*, Paris, Presses Universitaires de France, 305 p.
- FUCCARO Nelida, 2004, « Minorities and ethnic mobilisation : The Kurds in Northern Iraq and Syria », in Nadine MÉOUCHY et Peter SLUGLETT (dir.), *Les Mandats français et anglais dans une perspective comparative*, Leiden et Londres, Brill, 739 p.
- GAUTHIER Julie, 2005, « Les événements de Qamichli : irruption de la question kurde en Syrie ? », *Études kurdes*, n° 7, Paris, Institut kurde de Paris/L’Harmattan : 97-114.
- MARDIN Serif, 1977, « Youth and Violence in Turkey », *International Social Science Journal*, vol. 1, n° 2, Oxford, Blackwell : 229-254.
- MCDOWALL David, 1998, *The Kurds of Syria*, Londres, Kurdish Human Rights Project, 89 p.
- MONTGOMERY Harriet, 2005, *The Kurds of Syria. An existence denied*, Berlin, Europäisches Zentrum für Kurdische Studien, 158 p.
- NEMIR Feredj, 1992, « La politique kurde de la Syrie » in Halkawt HAKIM (dir.), *Les Kurdes par-delà l’exode*, Paris, L’Harmattan, 271 p.
- PICARD Elizabeth, 1980, « Y a-t-il un problème communautaire en Syrie ? », *Monde arabe Maghreb Machrek* 87, Paris, La Documentation française : 7-21.
- 1996, « Fin des partis en Syrie », *REMMM* 81-82, Aix-en-Provence, Edisud : 207-229.
- PINTO Paulo G, 2005, « Sufism, Ethnicity and Kurdish Religious Nationalism in Northern Syria » in Siamend HAJO et al., (dir), *Syrien und die Kurden*, Münster, Unrast (à paraître).
- VALTER Stéphane, 2002, *La construction nationale syrienne. Légitimation de la nature communautaire du pouvoir par le discours historique*, Paris, CNRS Éditions, 399 p.